



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La préfète de l'Allier
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires anciens au lieu-dit « Le Bois de l'Orme » sur le territoire des communes de BAYET et BROÛT-VERNET

Par arrêté préfectoral n° 2169/2020 du 4 septembre 2020, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite du **lundi 28 septembre 2020 jusqu'au mardi 27 octobre 2020 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Bayet, Broût-Vernet, Barberier, Loriges et Saint-Didier la Forêt.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Guy DOUSSOT, directeur territorial, en retraite. En cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend une étude d'impact sur l'environnement, relative au projet. Il est consultable, pendant la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture habituels :

en mairie de Bayet : du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00

en mairie de Broût-Vernet : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00

Le dossier d'enquête est également consultable sur le site mis en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/2093>

Ce lien est également disponible sur le site internet de la préfecture de l'Allier :

[Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours](#)

Les observations et propositions du public pourront être formulées jusqu'au mardi 27 octobre 2020 à 16 h 30 (heure de clôture de l'enquête), selon les modalités suivantes :

- sur les registres d'enquête disponibles en mairies de Bayet et Broût-Vernet, sièges de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, dans ces deux mairies ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-2093@registre-dematerialise.fr
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2093>

-directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant les **permanences assurées les jours suivants :**

*** à la mairie de Bayet :**

- lundi 28 septembre 2020 de 13 h 30 à 16 h 30
- lundi 5 octobre 2020 de 13 h 30 à 16 h 30
- lundi 12 octobre 2020 de 13 h 30 à 16 h 30
- lundi 19 octobre 2020 de 13 h 30 à 16 h 30
- mardi 27 octobre 2020 de 13 h 30 à 16 h 30

*** à la mairie de Broût-Vernet :**

- lundi 28 septembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
- lundi 5 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
- lundi 12 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
- lundi 19 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
- mardi 27 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Bayet et Broût-Vernet. Les observations adressées par voie électronique seront publiées, consultables sur le site susvisé et annexées aux registres d'enquête déposés en mairies de Bayet et Broût-Vernet.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Bayet et Broût-Vernet, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

SAS JALICOT
(à l'attention de M. Julien NORE)
3 rue du pré comtal
CS 40001
63 039 Clermont-Ferrand Cédex 2
Tél. : 07 79 59 49 21
Courriel : julien.nore@jalicot.fr